

Entrepreneuriat féminin dans le secteur informel: Cas des restaurants de fortune dits « Malewa » à Kenge-ville dans la province du Kwango, République Démocratique du Congo

[Women's entrepreneurship in the informal sector: Case of makeshift restaurants called « Malewa » in Kenge-Ville in the province of Kwango, Democratic Republic of Congo]

Reagan IBULA MATUMONA

Assistant à l'Université du Kwango, BP. 41 Kinshasa I, Faculté des Sciences Agronomiques et de Gestion Durable des Ressources Naturelles, Département d'Économie Agricole et Apprenant DEA, Université de Kinshasa

Copyright © 2023 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: This study is carried out in the city of Kenge, chief town of the province of Kwango in the Democratic Republic of Congo with the aim of analyzing the mechanisms by which female entrepreneurship in the informal sector focused on fortune restaurants «Malewa» contributes to the survival of a pauperized population. In total, 20 makeshift restaurants according to the criteria for provision of a family workforce or non-working without contract with a monthly remuneration not exceeding the equivalent of \$ 30, the absence of the legal documents required to exercise trade and the non-use of a regular accounting organization have been identified. The results obtained have revealed many unknown realities in the sector. The management mode of these units, the quality of jobs created in the sector, the quality of the dishes presented to the clientele and the craze that is observed leaves to be desired.

KEYWORDS: Women's entrepreneurship, informal sector, fortune restaurant and Kenge.

RESUME: Cette étude est réalisée dans la ville de Kenge, chef-lieu de la province du Kwango en République Démocratique du Congo dans le but d'analyser les mécanismes par lesquels l'entrepreneuriat féminin du secteur informel axé sur les restaurants de fortune « Malewa » contribue à la survie d'une population paupérisée. Au total, 20 restaurants de fortune selon les critères de disposition d'une main d'œuvre familiale ou non travaillant sans contrat avec une rémunération mensuelle ne dépassant pas l'équivalent de 30\$, l'absence des documents légaux requis pour exercer le commerce et le non recours à une organisation comptable régulière ont été identifiés. Les résultats obtenus ont révélé des nombreuses réalités inconnues du secteur. Le mode gestion de ces unités, la qualité des emplois créés dans le secteur, la qualité des mets présentés à la clientèle et l'engouement qu'on y a observé laissent à désirer.

MOTS-CLEFS: Entrepreneuriat féminin, Secteur informel, Restaurant de fortune et Kenge.

1 INTRODUCTION

La crise économique que traverse la République Démocratique du Congo (RDC), accentue la forte participation de la femme dans les activités de commerce ou celles à la base du petit entrepreneuriat.

Les femmes, par nécessité économique et pour améliorer la situation sociale de leurs familles, se voient obligées de passer au secteur informel [1]. Ce qui entraîne des conséquences sur le jeu de rôle au sein de la famille congolaise. Cette dernière ne dépend plus seulement de l'apport de l'homme comme seul pourvoyeur des revenus pour la famille [2].

Ref. [3] indique que le secteur informel prend une part de plus en plus grande dans l'économie des pays en développement et plus particulièrement en Afrique, en termes de production, de distribution de revenu ainsi que de création d'emplois.

Comme le souligne [4] le secteur informel révèle une dynamique d'expansion et de renforcement de son rayon d'action qui laisse penser qu'il continuera durablement à occuper une part importante de la population active dans la ville de Kenge. Malheureusement, [5] soutient que ce secteur est constitué de nombreuses micro-entreprises génératrices d'emplois qui ne sont ni productifs ni décents.

Selon [6], il faut promouvoir un travail décent pour les hommes et les femmes, qui continueront durablement à s'employer dans ce secteur hégémonique dans les économies africaines. Dans la ville de Kenge, on observe de plus en plus la prolifération des initiatives d'entreprise, spécialement dans l'agroalimentaire et sous forme des restaurants tenus sans respect des normes d'hygiène par les femmes à la quête du bien-être social. Cette prolifération tient à une évolution de la population active plus défavorable, du fait de la croissance démographique et d'un apport migratoire peu important [7].

Les initiatives informelles soulèvent alors par là même nombre de questionnements quant aux normes, logiques et dynamiques auxquelles répondent ces femmes dans la ville de Kenge. Questionnements d'autant plus importants que ledit « secteur informel » représente aujourd'hui une réalité massive et croissante à l'échelle non seulement des économies en développement, mais mondiale [8], [9], spécialement sous son angle de la restauration de fortune dite « Malewa » en langue vernaculaire.

C'est donc dans le souci de cerner cette question avec précision qu'il nous a paru important d'analyser les motivations et stratégies des tenancières des restaurants de fortune en matière d'approvisionnement, de transformation et de vente des produits de consommation alimentaire et évaluer le niveau de socialisation d'une population en proie d'une insécurité socioéconomique (pauvreté).

2 MATÉRIELS ET MÉTHODES

2.1 MILIEU D'ÉTUDE

L'étude a été réalisée en République Démocratique du Congo (RDC) dans la province du Kwango à Kenge. Créée par ordonnance loi n°08/016 la 07/10/2008 portant composition, organisation et fonctionnement des entités territoriales décentralisées en République démocratique du Congo, la ville de Kenge est le chef - lieu de la province du Kwango. Elle est située sur la route nationale n°1, aux coordonnées géographiques suivantes [4°55' de latitude Sud et 17°04' de longitude Est] comme déjà signalé par [10].

Elle est limitée au nord par une ligne de démarcation longeant la rivière Bakali, légèrement au nord de la localité de Kitsinga, jusqu'à la rivière Wamba. Au Sud par une ligne partant de Kenge II, de la rivière Wamba en passant au Sud de Sadiba, les localités Kiwawa, Kayombo et Kitsinga I jusqu'à la rivière Wamba. À l'Est, par la rivière Bakali, en amont du petit séminaire de Katende, jusqu'à son confluent avec la rivière Katamwambo. À l'Ouest par la rivière Wamba suivant une ligne, jusqu'à sa confluence avec la rivière Misele au Sud de Sadiba [11].

La ville de Kenge est située à 275 Km de la ville de Kinshasa et à 280 Km de la ville de Kikwit sur la route nationale n°1. Sa superficie est des 2.130 km² couvrant une large étendue à l'extrémité du plateau de Batéké [12].

Selon la classification de Koppen, le climat de la ville de Kenge est du type Aw3. Ce climat est fortement influencé par le courant marin froid de Benguela [13]. Il est tropical humide soudanien avec deux saisons bien distinctes: une saison sèche qui s'étend de mi-mai à mi-septembre et une saison pluvieuse qui débute en mi-septembre pour s'achever en mi-mai de l'année suivante. De plus, une petite saison sèche irrégulière de quelques jours commence généralement en mi-janvier. La pluviosité annuelle est d'environ 1300 à 1500mm d'eau alors que la température mensuelle moyenne semble remarquablement constante de 24 à 25°C.

Les travaux géologiques, géomorphologiques et pédologiques réalisés en RDC montrent que les sols du Kwango en général dont Kenge en particulier et ceux du plateau de Batéké sont de texture sable fin, plus ou moins argileux et aussi des grains alluvionnaires dont la teinte varie par endroits [14]. Ils renchérisent que le système de Kalahari a été décrit avant tout dans les régions du Kasaï et du Katanga, mais il possède son développement maximum dans le plateau du Kwango et de Batéké. Ils

sont constitués des sables à sables argileux très fins non stratifiés [15]. La partie inférieure de la série des Grès polymorphes affleure surtout sur les flancs des falaises du plateau du Kwango et celui de Batéké [13].

La végétation de la zone est essentiellement herbeuse (savane herbeuse et savane arbustive), très exposée aux aléas climatiques mais, quelques galeries forestières s'observent dans les abords des rivières et sources d'eau.

2.2 MATÉRIELS UTILISÉS

Pour collecter les données de cette étude et procéder à l'analyse statistique, un cahier et un stylo ont été utilisés pour la prise des notes, un dictaphone Philips Pocket Memo DPM 7200 pour l'enregistrement des réponses, un téléphone Blackview BV5500 pour la prise des images et un ordinateur HP ProBook 450 G6 pour la saisie des textes et l'analyse statistique des données sur IBM SPSS Statistics 20 et Excel 2019.

2.3 MÉTHODE D'ÉTUDE

Cette étude sur l'entrepreneuriat informel féminin axé sur la restauration de fortune dans la ville de Kenge a été réalisée en trois étapes phares: une revue documentaire, une pré-enquête et une enquête proprement dite.

La revue documentaire a permis de rassembler et consulter la documentation scientifique disponible sur le secteur informel, l'entrepreneuriat et la restauration en vue d'asseoir notre travail sur des bases scientifiques solides. Ce qui a enrichi notre connaissance sur le secteur informel et l'entrepreneuriat.

Quant à la pré-enquête, elle a permis de faire l'état des lieux de la restauration de fortune dans la ville de Kenge et a ainsi éclairé la lanterne dans la détermination de la taille de la population d'étude et l'échantillon nécessaire pour tirer des conclusions pertinentes sur cette population. Il faut également ajouter que cette étape a conduit à l'élaboration et la validation du questionnaire d'enquête sur l'entrepreneuriat informel féminin axé sur la restauration de fortune dans la ville de Kenge et à vérifier les hypothèses et ainsi atteindre les objectifs d'étude que nous nous sommes assignés.

Dans la mesure où les services attitrés ne disposent pas de répertoires des restaurants de fortune existants dans la ville, toute la ville a été parcourue pour dénombrer ces entités par l'approche de boule de neige: c'est-à-dire, à partir de la première tenancière identifiée, une autre a été détectée et ainsi de suite. Ce qui a permis d'identifier au total 20 restaurants de fortune sur toute l'étendue de la ville. Ainsi, au regard de la taille de cette population, il a été estimé pertinent d'interroger toutes les 20 tenancières identifiées. Comme l'indiquent [16] et [17], pour une population inférieure à 100, la taille de l'échantillon correspond à toute la population.

L'enquête proprement dite a été focalisée sur les motivations et les stratégies des tenancières des restaurants de fortune, la gestion quotidienne de ces restaurants et les contraintes auxquelles ces tenancières font face dans l'exercice de ce métier à Kenge. Sur terrain, l'enquête a été réalisée pendant 60 jours, soit du 5 janvier au 05 mars 2023. Ayant par la pré-enquête connu la taille de la population, chacun de sujet a été interrogé selon sa disponibilité jusqu'à couvrir toute la population concernée.

Ainsi, dans cette étude, a été considéré comme restaurant de fortune, toute établissement commercial où on offre des aliments préparés contre paiement et répondant aux critères suivants: Conditions d'hygiène moins propices, avoir une main d'œuvre familiale ou non travaillant sans contrat avec une rémunération mensuelle ne dépassant pas l'équivalent de 30\$, ne pas disposer des documents légaux requis pour exercer le commerce, ne pas disposer d'une organisation comptable régulière.

3 RÉSULTATS

3.1 PROFIL DE LA TENANCIÈRE

Cette partie présente les données relatives au niveau d'instruction et à la principale profession exercée par l'enquêtée.

Tableau 1. Niveau d'instruction des enquêtées

		Effectifs	%	% valide	% cumulé
Valide	Primaire	8	40	40	40
	Secondaire	9	45	45	85
	Supérieur	3	15	15	100
	Total	20	100	100	

Le tableau ci-haut indique que la majorité des tenancières de restaurants de fortune « Malewa » soit 45% sont du niveau secondaire suivi de 40% du niveau primaire et 15% du niveau supérieur. Ceci montre que tous les tenanciers des Malewa sont des alphabètes et peuvent améliorer leurs performances dans la gestion de leurs initiatives si un encadrement efficace leur est assuré. Les données sur l'activité principale de l'enquêtée sont présentées dans le tableau ci-dessous:

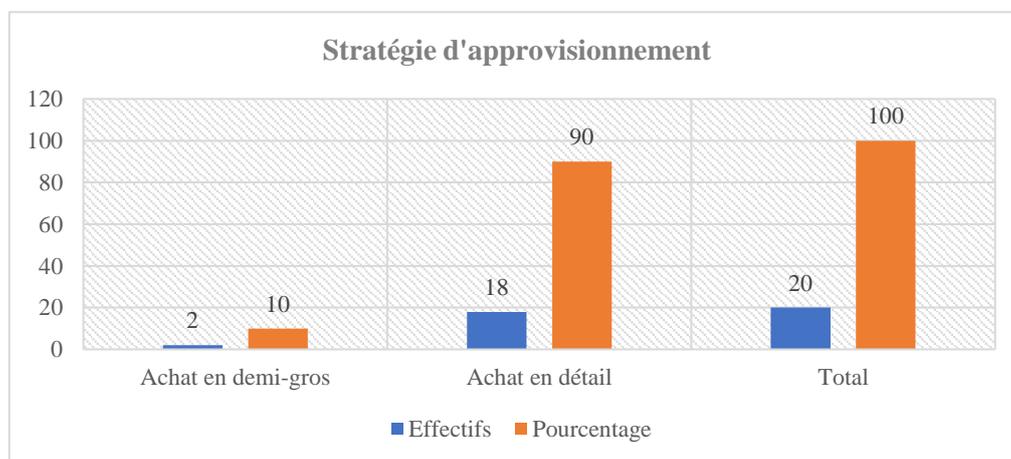
Tableau 2. Activité principale des enquêtées

		Eff	%	% valide	% cumulé
Valide	Tenancier de restaurant	18	90	90	90
	Fonctionnaire	2	10	10	100
	Total	20	100	100	

Le tableau ci-dessus montre que la grande majorité soit 90 % des enquêtés exercent le métier de tenancier de restaurant à titre d'activité principale contre 10 % de fonctionnaire qui exercent ce métier à titre secondaire. Ce qui est normal en raison du fait que le chômage est l'une des causes principales d'amplification du secteur informel.

3.2 STRATÉGIES ET MOTIVATIONS

Cette partie présente les stratégies mises en place par les tenanciers pour améliorer leur performance dans ce secteur et les motivations qui les poussent à y demeurer. La figure ci-dessous renseigne sur la stratégie utilisée par la tenancière pour s'approvisionner en intrants alimentaires.

**Fig. 1. Stratégie d'approvisionnement des tenancières des Malewa en intrants alimentaires**

La figure ci-haut montre que 90% des tenancières s'approvisionnent en détail en intrants alimentaires contre 10% qui s'approvisionnent en demi-gros. Ce qui se justifie par le fait que la plupart de se tenancières ne disposent pas d'un fonds suffisant à cause de leur inaccessibilité aux services de microfinances comme l'indique [18] en vue de s'approvisionner en gros ou en demi-gros. La figure ci-dessous indique le prix appliqué dans la vente des aliments.

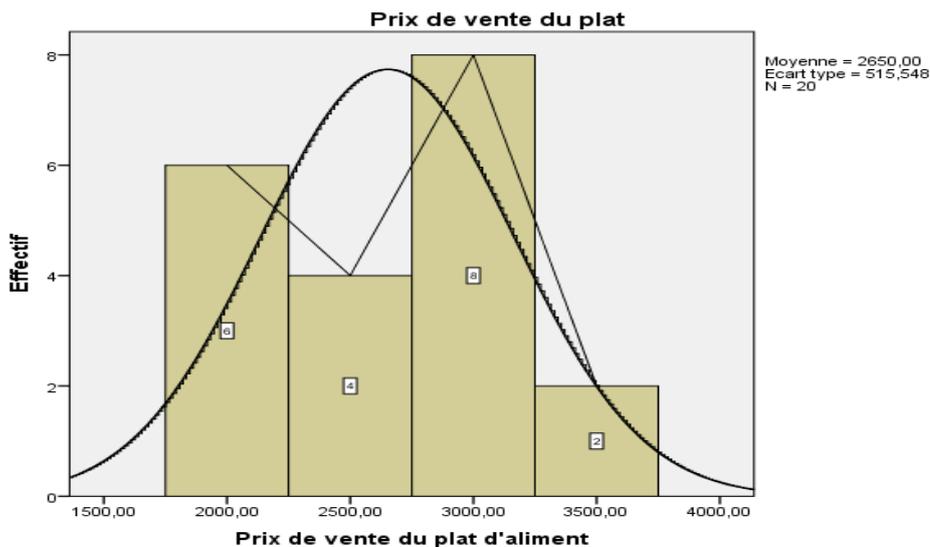


Fig. 2. Prix de vente du plat d'aliments dans les restaurants

La figure ci-haut indique que le prix d'un plat d'aliment varie entre 2000 et 3500 FC. Ce qui représente un prix moyen de 2650 FC avec un écart type de 515,584. Ce prix moyen correspond à 1,3 \$ à peu près au taux de 2080 FC (taux appliqué sur le marché au moment de la collecte des données). Ceci peut se justifier par le fait que les personnes qui fréquentent les restaurants de fortune disposent d'un faible pouvoir d'achat sans oublier la qualité des aliments y présentés. La figure ci-dessous montre la quantité de plats d'aliments journaliers écoulés.

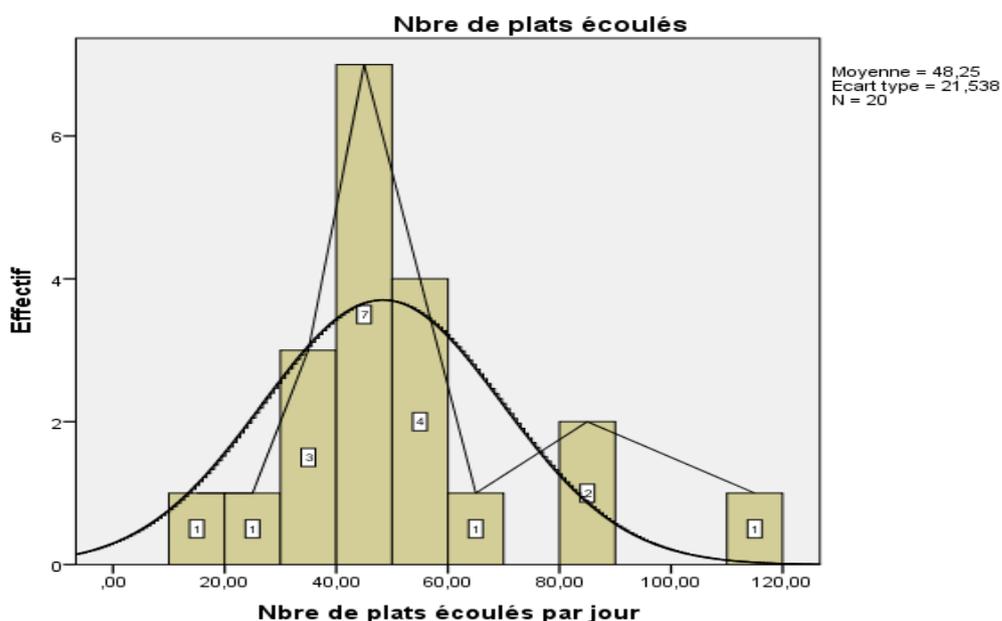


Fig. 3. Nombre de plats journaliers écoulés dans les Malewa

La figure ci-haut indique qu'avec une moyenne de près de 49 plats journaliers écoulés, le nombre minimal de plats écoulés par les tenancières des restaurants enquêtées est de 15 et le maximal de 110 plats avec un écart type de 21,54. Ce nombre moyen de plats d'aliments écoulés représente un Chiffre d'Affaire Journalier Moyen (CAJM) de 129850 FC soit 62,4\$ au taux de 2080 FC le dollar. La figure suivante montre les dépenses journalières effectuées par les tenancières pour apprêter les mets.

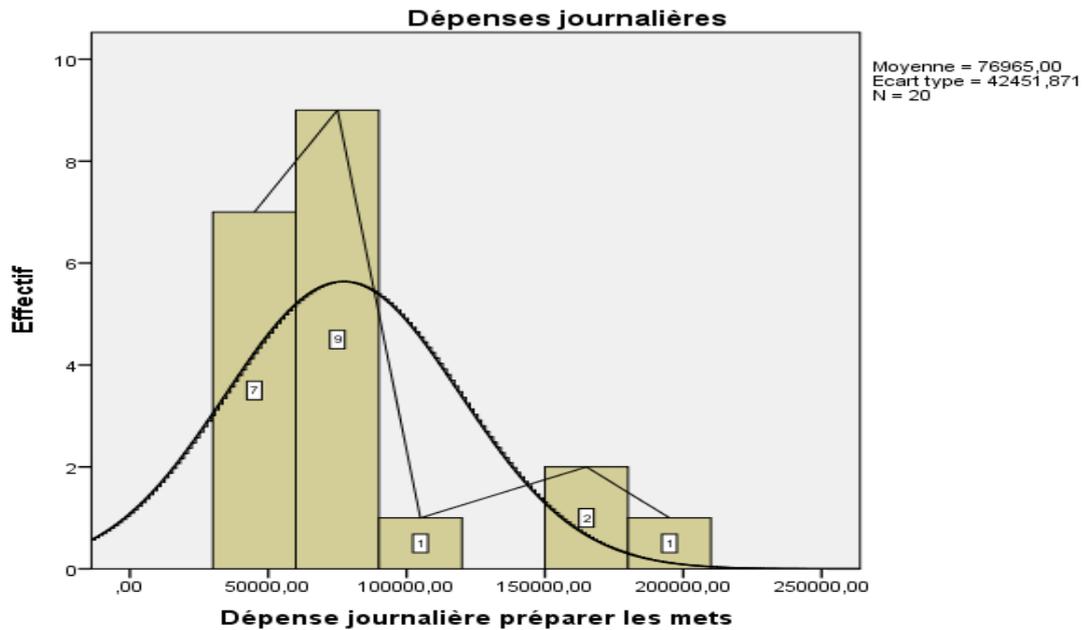


Fig. 4. Dépenses journalières des restaurants de fortunes

Cette figure ci-dessus renseigne que les dépenses journalières de préparation des mets sont de l'ordre de 76965 FC en moyenne et un écart type de 42451,871 FC. Avec un minimum de 50000 FC et un maximum de 200000FC. Ces dépenses journalières représentent près de 59,3% du chiffre d'affaire journalier moyen. Autrement dit, la tenancière de restaurant de fortune réalise une marge moyenne sur chiffre d'affaire de 39,7%. La figure ci-dessous montre les autres produits présentés dans les restaurants de fortune dans l'optique de maximiser les recettes.

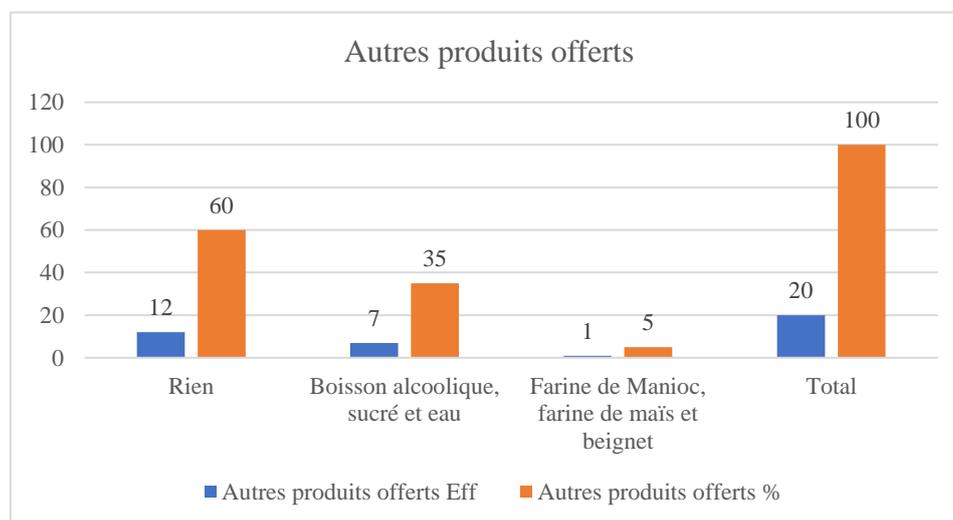


Fig. 5. Autres produits offerts dans les Malewa

La figure ci-dessus renseigne que sur 40% de tenancières enquêtées qui offrent d'autres produits à côté des principaux repas de la région à savoir le fufu, la chikwangue, le riz et les condiments qui les accompagnent, 35% proposent des boissons alcooliques, des sucrés et de l'eau et 5% proposent les farines de manioc et de maïs et les beignets. Il s'agit là d'une stratégie permettant à ces dernières d'améliorer le niveau de leur revenu journalier. La figure qui suit montre les motivations pour lesquelles les tenancières de Malewa travaillent dans ce secteur.

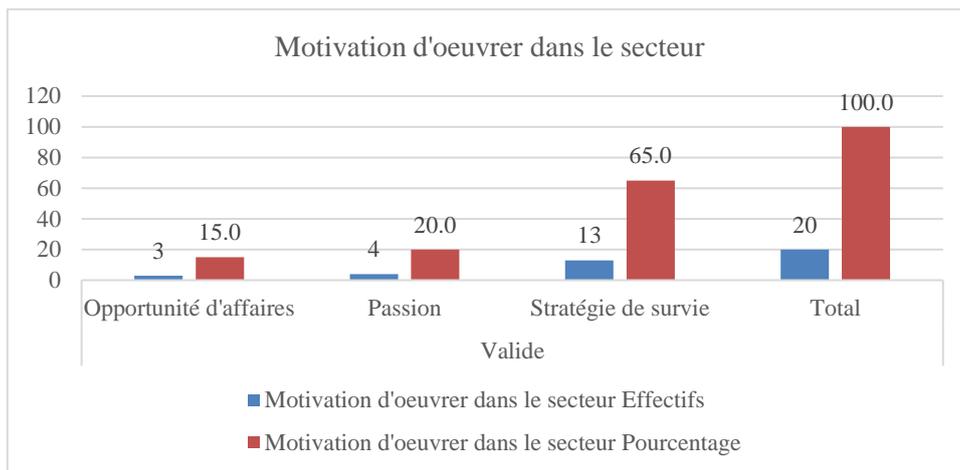


Fig. 6. Motivation de travailler dans le secteur

La figure ci-dessus montre que 65% de tenancières des restaurants de fortune de la ville de Kenge exercent ce métier comme une stratégie de survie suivi de 20% qui attestent qu’il s’agit d’une passion pour eux et 15 % qui disent que ce secteur est une opportunité d’affaire pour eux.

3.3 GESTION DES RESTAURANTS

Cette partie étaye le mécanisme de gestions des unités génératrices de revenus « Malewa ». Un accent particulier a été mis sur les charges supportées par les tenancières et leur revenu mensuel, en vue d’avoir une idée générale sur la rentabilité de ces restaurants de fortune.

Ainsi, 65% des tenancières des restaurants interviewées disposent d’un personnel rémunéré. Nos analyses ont également révélé que ce personnel varie entre 1 et 4 employés par restaurant, soit une moyenne de 1,31 et un écart type de 0,855. Ceci montre que le secteur informel de la restauration de fortune crée de l’emploi et résorbe une certaine catégorie à la quête du travail. La figure suivante montre la rémunération de ce personnel.

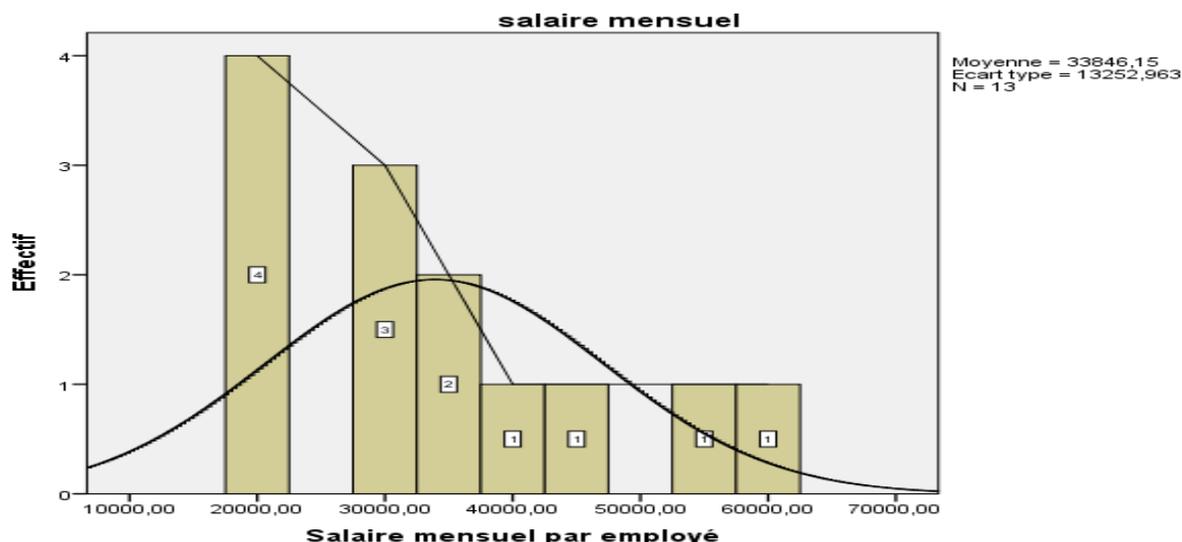


Fig. 7. Rémunération mensuelle d’un employé des Malewa

La figure ci-dessus renseigne que la rémunération du personnel employé dans les restaurants de Kenge varie entre 20000 et 60000 FC, avec une moyenne de rémunération mensuelle de 33846, 15 FC et un écart type de 13252,963. Ce qui montre

clairement que les emplois créés par le secteur informel, sous son angle de la restauration de fortune ne sont pas viables [19], dans la mesure où, au regard du coût de la vie à Kenge, un salaire moyen de 33846, 15 FC soit 16,3\$ ne peut aucunement permettre à ces derniers de nouer les deux bouts de mois et de faire face aux autres besoins sociaux de base. Comme on peut le remarquer, la plupart de ces employés, soit 20 % ont en réalité un salaire (20000 FC) légèrement inférieur à 10\$. La figure ci-dessous renseigne sur la fiscalité des restaurants de fortune.

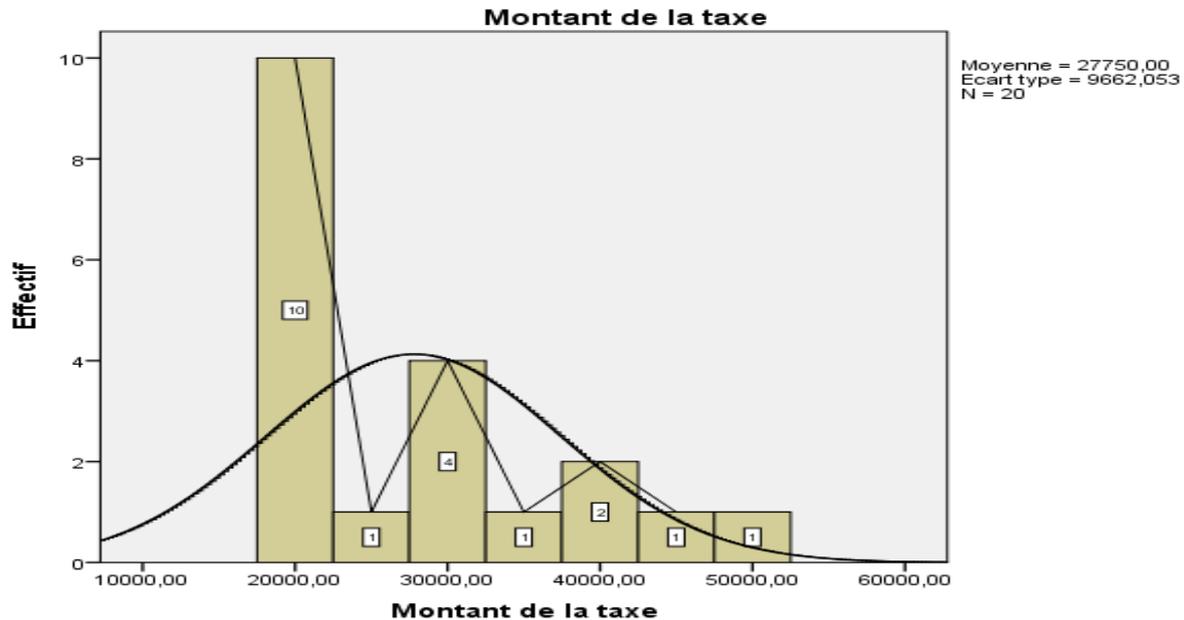


Fig. 8. Montant de la taxe payée par les tenanciers des restaurants de fortunes

La figure ci-haut renseigne que le montant de la taxe payé par les Malewa de Kenge varie entre 20000 et 50000 FC. Avec une moyenne fiscale de 27750 FC et un écart type de 9662,053, cette figure montre également que 50% des tenanciers enquêtés attestent versées 20000 FC de fiscalité au trésor public. Ceci montre que le secteur informel peut mieux contribuer au renforcement du trésor public si son activité est bien encadrée dans le sens de la canalisation de ses recettes dans un circuit contrôlé et maîtrisé par le pouvoir public.

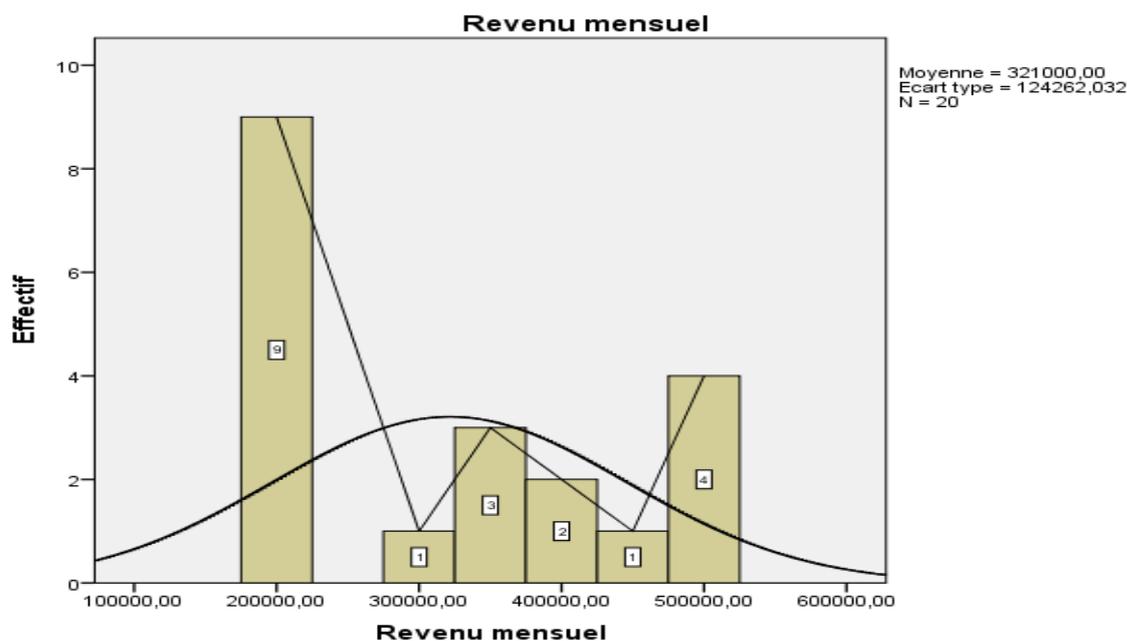


Fig. 9. Revenu mensuel du tenancier des Malewa

La figure ci-dessus indique que le revenu du tenancier de restaurant de fortune « Malewa » varie entre 20000 et 500000 FC soit 321000 FC congolais en moyenne. Ce qui représente une valeur minimale de 96,2\$, une valeur maximale de 240,4\$ et une moyenne 154,3\$. Cette moyenne montre que le revenu mensuel du tenancier de Malewa est supérieur à celui du fonctionnaire ordinaire de l'Administration Publique dont le salaire à ce jour correspond à l'équivalent de 115,4\$. Les analyses ont révélé que ce revenu permet de satisfaire les besoins sociaux de base de 90% des tenancières des restaurants de fortune. Encadrer ce secteur serait source d'amélioration des performances de ces acteurs et donc, un mécanisme d'amélioration de leurs conditions de vie.

4 DISCUSSION DES RÉSULTATS

Cette étude, axée sur le secteur informel, spécialement sous son angle de la restauration de fortune a révélé des nombreuses réalités inconnues du secteur.

Les résultats de l'étude montrent à première vue que le secteur informel de la restauration de fortune reste un apanage des femmes dans la ville de Kenge. Le fait que les 100 % des tenanciers de ces restaurants soit des femmes peut être compris à partir des us et coutume de la contrée où la tradition impose à la femme tous les travaux de la cuisine à partir du ménage.

Avec une taille moyenne de ménages de ~ 6 personnes et qui reflète la réalité nationale [20], le secteur informel de la restauration de fortune se révèle comme contribuant dans la mesure du possible, à la résolution des inégalités sociales en permettant la satisfaction des besoins de 90% de tenancières de restaurants exerçant ce métier à titre principale, de scolariser leurs enfants et de payer leurs loyers mais également à 60% de ces tenancières de satisfaire les autres besoins sociaux de base. L'étude révèle aussi, qu'en moyenne, une tenancière de restaurant de fortune dans la ville de Kenge gagne 321000 FC soit 154,3\$. Ce qui est supérieur au salaire de base du travailleur ordinaire du secteur public qui est en moyenne de l'ordre de 230 000 FC soit 110,6\$. Ce qui montre que ce secteur d'activités serait plus performant s'il était encadré par le pouvoir public.

Les résultats montrent également que 65 % des tenancières des restaurants de fortune considèrent ce métier comme une stratégie de survie. Ce qui atteste même à quel point le secteur informel en général et celui de la restauration de fortune en particulier, vient combler le déficit du secteur formel à résoudre les problèmes d'inégalité sociale à travers la création d'emplois permettant à beaucoup de foyers de survivre [21], [22] et [23]. Mais, comme l'indique [24], les emplois de ce secteur sont pour la plupart non viable tel qu'on peut le constater avec la rémunération des agents employés dans ce secteur qui est de 16,3\$, ne pouvant pas leur permettre de s'épanouir.

Enfin, dans l'exercice de ce métier, les tenancières des restaurants mettent en places plusieurs stratégies en termes de disposition d'abonnés, de prix de vente, d'approvisionnement et d'offre de produits supplémentaire aux mets principaux. Ainsi, avec un prix moyen du plat de mets de 2650 FC, la plupart des tenancières soit 90% achètent les denrées en détail. Ce qui montre à suffisance l'ignorance et l'incapacité de ces opératrices à créer des situations pouvant leur permettre de faire des économies d'échelle, notamment en effectuant des achats des denrées en gros dans la constitution de leurs stocks [25].

D'où, le besoin de formation en entrepreneuriat et en gestion des PME dans ce secteur d'activité oublié par les dirigeants de la société [26] et [27]. À ceci s'ajoute le fait qu'une minorité soit 40 % des tenancières proposent autres produits outre les mets principaux du restaurant. Il s'agit là d'une stratégie visant à renforcer les entrées de l'entreprise par l'attraction de la clientèle à travers des produits secondaires, mais importants sur le plan du marketing.

5 CONCLUSION

La présente étude a révélé des nombreuses réalités inconnues du secteur informel de la restauration de fortune. L'étude a montré que la restauration de fortune reste un apanage des femmes. L'analyse des données collectées montre que l'entrepreneuriat féminin du secteur informel axé sur l'activité de restaurants de fortunes « Malewa » n'est nullement une opportunité d'affaires mais bien plutôt une stratégie de survie et de lutte contre la pauvreté.

Les données issues de cette étude sont des déclarations faites par les tenancières des restaurants de fortune enquêtées. Cela induit des imprécisions avec probabilité que cela ne soit pas conforme à la réalité des faits. Ce qui constitue une limite pour l'étude. Cependant, en prenant les résultats avec toute réserve d'usage, il en ressort que l'informalité des activités entrepreneuriales de la femme, cas des tenancières des « Malewa » dans la ville de Kenge socialise ses acteurs en créant des petits emplois générateurs des revenus supérieurs à ceux de beaucoup de travailleurs ordinaires du d'acteurs du secteur public.

Au regard des résultats obtenus dans cette étude, l'entrepreneuriat féminin à travers l'activité de restaurants de fortunes « Malewa » dans la ville de Kenge permet à ses acteurs de faire face aux multiples problèmes de la vie courante.

REMERCIEMENT

Nous remercions Madame Nesine MAWELE pour son appui dans la collecte des données d'enquêtes de cette étude.

REFERENCES

- [1] CHARMES JACQUES. (1987). Débat actuel sur le secteur informel. Tiers-Monde. 28. 10.3406/tiers.1987.4539.
- [2] NDULU et al. (2006), *Challenges of African Growth Opportunities, Constraint and Strategies Directions*, Washington, World Bank.
- [3] UN (2009) Étude sur la Mesure du Secteur Informel et de l'emploi informel en Afrique; p6.
- [4] A.C. LOQUAY, (2013), Rôle joué par l'économie informelle dans l'appropriation des TIC en milieu urbain en Afrique de l'ouest, p3.
- [5] BIT (2015), Les petites et moyennes entreprises et la création d'emplois décents et productifs. P6
- [6] S. KANTÉ 2002. Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone: vers la promotion d'un travail décent, p35.
- [7] POUCH THIERRY et al, (2006). La politique économique: mondialisation et mutations. Edition L'Harmattan. P21.
- [8] MUZINGU B. (2019) Du « Capital social » au processus de socialisation. Trajectoires migratoires de populations Congolaises en Belgique, Sarrebruck, presses académiques francophones, 189 p.
- [9] BERROU, J.-P. & EEKHOUT, T. (2019). L'économie informelle: un défi au rêve d'émergence des économies africaines ? Études internationales, 50 (1), 121–146, p128.
- [10] MUKAWA (2017). Contribution à l'étude du perroquet gris dans la région Musamba (territoire de Kenge), en province du Kwango. Travail de fin de cycle, inédit, idéal Kimbau, 47p.
- [11] J. OMASOMBO et al. (2013). KWANGO, le pays des Bana Lunda. TURVUREN- Bruxelles-Kinshasa, Edition le cri, Musée Royal de l'Afrique centrale, Buku Editions 456p.
- [12] TASI M. et al. (2018): Evaluation de la largeur et de la densité des cernes de croissance de l'Iroko « Milica excelsa » de la forêt de Mayombe en RD Congo. 55p.
- [13] BAERT et al, (1991). Cartographie des sols, évolution des terres, Études de la reconnaissance au 200.000eme. Texte explicatif n°7, région: Kinshasa.
- [14] J.Z KUBUISA et al (2012): Kwango, le pays de Bana lunda 1455 p.
- [15] NSIELOLO KITOKO R. 2016: Régénération forestière assistée avec *Millettia laurentii* De Wild. Dans les savanes mises en défens à Ibi-village au plateau des Batéké/RDC, Thèse, Université de Kinshasa/Eraift, Kinshasa, 188 p.

- [16] SURVEYMONKEY, Taille de l'échantillon de sondage (consulté le 28/03/2023), <https://fr.SurveyMonkey.com/mp/sample-size/>.
- [17] LWANGA, SK 1991, Détermination de la taille d'un échantillon dans les études sanométriques: Manuel pratique, / SK Lwanga et S. Lemeshow, 62 pages (consulté le 28/03/2023), <https://apps.who.int>
- [18] HUGON P., (2006). L'Économie de l'Afrique. Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- [19] B. SHALLY GACHURUZI, (1998). L'entrepreneuriat en Afrique noire. Application aux entrepreneurs du secteur informel au Congo-Zaïre., éd. Harmattan p180.
- [20] LELO F., (octobre 2009). « Croissance urbaine et recul de la ceinture verte du maraichage à Kinshasa », in Congo-Afrique, Kinshasa n° 438, pp 567-591.
- [21] HUGON P., (1977). La petite production marchande et l'emploi dans le secteur informel; le cas africain, Université de Paris I, IEDES, p.14.
- [22] JEAN PIERRE PAULET, (2005). Développement durable. Transversale débats. Ellipses Edition Marketing. P45.
- [23] LUBELL H., (1991). Le secteur informel dans les années 80 et 90, Paris, OCDE, p.13.
- [24] VERSTRAETE ET SAPORTA (2006). Des parcours de femmes créatrices d'entreprises, IRFED Europe: Genesis.
- [25] ELAJ. M., (1983). La ville en Afrique, Paris, Karthala.
- [26] PEEMANS JP, (1997). Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique, Editions L'Harmattan, Paris. p109.
- [27] BERROU, J.-P. & EEKHOUT, T. (2019). L'économie informelle: un défi au rêve d'émergence des économies africaines ? Études internationales, 50 (1), 121–146, p128.
- [28] ANDRIANJAFY, E. (2004) Economie populaire, territoires et développement à Madagascar: les dimensions historiques, économiques et socioculturelles du fokonolona. Études de cas: la commune rurale de Masindray et la commune urbaine d'Anosibe. (Thèse de doctorat en sciences sociales). Université Catholique de Louvain, Belgique, 153 p.
- [29] BLANCHET D. (2001), L'impact des changements démographiques sur la croissance et le marché du travail, Economie politique, vol 111, Pp. 511-564.
- [30] PEEMANS, J-P. (2002) Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Les théories du développement face aux histoires du développement « réel » dans la seconde moitié du XXe siècle, Louvain-la-Neuve/Paris, Éditions L'Harmattan/Academia-Bruylant, coll. « Population et Développement n°10 », 534 p.